

LES ÉLÉMENTS PAYSAGERS

I s'agit des haies, mares, murets, arbres isolés ou de bords de cours d'eau... Ces éléments composent une matrice paysagère autour des parcelles agricoles, laquelle participe indirectement à la production agricole et au maintien de la biodiversité.

A QUOI SERVENT CES ÉLÉMENTS PAYSAGERS ?

Ils sont souvent issus de l'histoire du territoire, de l'exploitation, voire de la famille installée sur les lieux. Ils participent à en définir l'identité visuelle et culturelle, les caractéristiques du lieu, son patrimoine !

Considérés parfois comme « non productifs » et comme des freins à la production agricole, les services qu'ils rendent ne sont pas à négliger.

DE QUELLE BIODIVERSITÉ PARLE-T-ON ?

Ces éléments paysagers servent d'abris, de lieu de reproduction, de nourrissage et favorisent les déplacements.

- Pour les crapauds, tritons ou grenouilles, outre **les mares** nécessaires à la reproduction, plusieurs espèces ont une vie adulte terrestre et recherchent **des haies ou vieux arbres** pour passer l'hiver à l'abri sous une racine. Leur vie se structure autour d'éléments paysagers complémentaires.
- Les lièvres utilisent **les haies** comme haltes et/ou protections lors de leurs déplacements. Qui n'a jamais vu détalier un lièvre d'une haie à quelques mètres de soi ?
- Le pic-vert utilise **les arbres sénescents ou morts** pour se nourrir ; son travail aura une seconde utilité en tant que nids pour les petites chouettes et les écureuils.

On trouve régulièrement de vieux arbres en bords de cours d'eau ou au cœur des prairies. Ils sont très favorables à la biodiversité. Taillés en têtards (ou trognes), ils pourraient très vite être colonisés par quelques chevèches ! C'est aussi une ressource en bois (bûches ou décheté) ainsi que, par le feuillage récolté, un complément de fourrage en années sèches !



© CERIRA

Une haie bien positionnée forme un excellent brise-vent et protège les cultures à une distance plusieurs fois égale à sa hauteur ! Sans oublier l'ombre et la ressource apportées aux troupeaux.

TÉMOIGNAGE

d'un éleveur



Lors de la construction de la ligne à haute tension en 1982 beaucoup d'arbres ont été coupés au bord de la rivière. A chaque crue, ça emportait du terrain. Alors on a planté pas mal d'arbres. Mais il faut en prendre soin : les protéger des vaches sinon elles les mangent, mettre du fluo pour ne pas les faucher... On a beaucoup de parcelles en bord de cours d'eau, donc il faut faire attention à ne pas trop perdre de terrain. »



© CERIRA



© CERIRA

QUE SE PASSE-T-IL EN BORD DE RUISSEAU ?

Outre le maintien d'une biodiversité utile et le fait de favoriser les déplacements des espèces, c'est souvent sur l'eau, sa quantité et sa qualité, que les bénéfices sont irréfutables : les ripisylves luttent contre l'érosion des sols, certaines annexes marécageuses contribuent au stockage d'eau et font office de tampon en cas de crues, les haies limitent les ruissellements et l'érosion du sol tout en participant à la filtration de l'eau et la réduction d'éléments polluants (excès d'azote, etc.)

EN PRATIQUE

Historiquement, ces éléments paysagers avaient tous leur rôle : la mare abreuvait les troupeaux, le feuillage des frênes apportait des compléments fourragers, les saules servaient à la vannerie, les haies et murets marquaient les limites de parcelles. Ils maillaient le territoire jusqu'à ce que diverses politiques publiques (remembrements...) et l'évolution des pratiques agricoles provoquent leur perte d'intérêt.

- **Réfléchir à l'utilité de ces éléments** et la pertinence de leur localisation : sont-ils de bons alliés ou des éléments contraignants ? Leur localisation peut ne plus être adaptée à l'exploitation actuelle et nécessiter un remaniement : après mûre réflexion, si l'on décide de supprimer une haie, anticipons l'implantation d'une nouvelle.
- **Étudier les caractéristiques de la parcelle**, ses particularités (vents dominants, exposition, pente...), ainsi que sa place dans le système d'exploitation (déterminante, de « sécurité », résistante aux sécheresses...). Cette réflexion approfondie est importante pour éviter les cas où les éléments paysagers deviennent des contraintes voire contre-productifs ou que l'on regrette leur destruction.

TÉMOIGNAGE

« Sous un gros chêne, j'avais remarqué que le blé avait beaucoup moins « cuit » que sur le reste de la parcelle. Par contre ça peut aussi aller dans l'autre sens, à côté des haies, les blés sont tous minis. »

LA RÉPONSE DU TECHNICIEN

Pour les rangs situés en-deçà de quelques mètres de la haie, il y a une perte de rendement inévitable sur les cultures. Mais l'effet brise-vent de la haie compense cet inconvénient en ayant un impact bénéfique sur le rendement jusqu'à une distance de 15 à 20 fois la hauteur de la haie. »

LE MOT DU TECHNICIEN

« Les tritons et les salamandres sont de la même « famille » mais occupent des milieux distincts : la salamandre préfère les milieux boisés et les eaux bien oxygénées des ruisseaux, alors que le triton affectionne les prairies et les eaux plus stagnantes des mares et étangs.

Contrairement aux légendes de nos grand-mères qui considéraient les salamandres comme des animaux de l'enfer qui faisaient tourner le lait des animaux, elles sont inoffensives et ne nuisent aucunement au bétail ! »



les mares constituent des points d'abreuvement pour le bétail avec un système naturel d'épuration de l'eau grâce aux plantes présentes. Elles sont utiles si les troupeaux n'y piétinent pas.

- **Considérer les éléments paysagers en réseau** : des haies et des mares connectées entre elles facilitent les échanges biologiques avec de réelles zones de connections. Une mare, par exemple, peut être un élément vital dans l'organisation de populations locales de libellules ou du triton crêté.

• Penser à l'avenir

Un témoignage : « Ça fait 10 ans qu'on a commencé à replanter des arbres. On arrache quelques jeunes sujets quand on en trouve. Une fois, un petit noyer avait commencé à pousser dans le blé, je l'ai vu en désherbant, alors je l'ai récupéré [...]. On les met dans le jardin, en nourrice, puis on les replante ailleurs sur l'exploitation. On choisit des arbres qu'on peut tailler et qui n'ont pas trop de repousses pour pouvoir passer en tracteur (frêne, noyer, merisier, châtaignier...), que des essences locales ! »



DES BOISEMENTS EN BORDS DE COURS D'EAU

En bord de rivière, ces boisements, appelés « ripisylves », assurent l'interface entre les milieux aquatiques et agricoles. Ils jouent un rôle primordial dans le maintien de la fonctionnalité des cours d'eau, de la qualité de l'eau (filtration des éléments polluants en provenance des parcelles cultivées) et dans la lutte contre l'érosion, la stabilité des berges (limitent les pertes de terres). Ils assurent aux animaux un point d'eau de qualité et fournissent une ressource fourragère supplémentaire (feuilles et jeunes pousses) qui diversifie les menus. C'est aussi un réservoir de biodiversité et une ressource forestière utile !

- **Maintenir une végétation tout le long du cours d'eau** (éviter les trous de plus de 5 mètres) avec des plantes herbacées, arbustives et arborées.
- **Limiter l'accès des animaux à l'eau** par un aménagement adapté pour éviter la déstabilisation des berges par le piétinement.
- **Favoriser la végétation spontanée** sauf en cas de présence d'espèces exotiques envahissantes à proximité.



Qui habite les ripisylves ?
Le martin-pêcheur, la loutre, le héron bihoreau, le loriot d'Europe...

LE MOT DU TECHNICIEN

« En bord de cours d'eau, la végétation naturelle ralentit le ruissellement et filtre l'eau. Elle empêche les pollutions de se répandre et réduit l'eutrophisation de l'eau. A proximité, il est toujours préférable d'installer une prairie plutôt qu'une culture, l'apport d'engrais et de produits phytosanitaires est moindre. C'est aussi un élément précieux des corridors biologiques dans lesquels se déplacent nombreuses espèces. »



Le pic noir vient de plus en plus en plaine chercher de vieux arbres.



COMME POUR UNE HAIE EN PRAIRIE, IL FAUT PRIVILÉGIER :

- des essences locales ;
- plusieurs strates (bandes enherbées, arbres, arbustes) ;
- des classes d'âges variées parmi les végétaux ;
- le maintien d'arbres morts ou à cavité.

AMÉNAGER UN ABREUVOIR TROTTOIR : EXEMPLE DE LA TRÉZAILLETTE DANS LA LOIRE

La Trézaillette abrite encore une population d'écrevisse à pieds blancs. Dans le cadre de Natura 2000, le SYMILAV, syndicat de rivière, a piloté un projet de mise en défens des ripisylves et d'installation d'abreuvoirs. Ceux-ci sont composés d'une traverse d'arrêt pour le pied et de deux lices permettant aux animaux de passer la tête pour boire. L'accès est aménagé en pente douce, recouvert de granulat tassé, sur un géotextile. Les abreuvoirs sont ancrés au niveau de la berge par un tressage génie-végétal si besoin. Leur emplacement est déterminé de façon à maintenir la possibilité d'abreuvement en situation de basses eaux. Coût unitaire (hors main d'œuvre) : 815 € avec la fourniture de matériaux, le terrassement et le battage des pieux. Prévoir un abreuvoir pour 20 bovins.



LES HAIES ET LES BANDES ENHERBÉES

Les avantages agricoles de la haie

ÉLEVAGE	GRANDES CULTURES	VERGERS ET VIGNES
<ul style="list-style-type: none"> • Abris pour les animaux (ombre, protection contre le vent et les précipitations) • Diversification de l'alimentation • Décalage dans le temps de la ressource herbagère (pousse de l'herbe différée à l'ombre) 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien d'auxiliaires <i>ex : les carabes ont besoin d'une interface avec un milieu boisé (bosquet ou haie) pour se réfugier</i> • Lutte contre l'érosion, la haie évite la perte de terre et de sols • Protection des cultures contre le vent et le dessèchement 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien d'auxiliaires de cultures <i>ex : la mésange a besoin d'une haie assez haute (plus de 1,5 m) pour pouvoir se mettre hors de portée des prédateurs et consommer de nombreux insectes.</i> • Lutte contre l'érosion

UN SYSTÈME RACINAIRE PRÉCIEUX

Le système racinaire de la haie **recycle des éléments chimiques**, azote ou phosphore lessivé et ruisselé, avant qu'ils ne rejoignent la rivière. Associés à des apports de fertilisations et un travail du sol adapté, les arbres deviennent de vrais alliés pour protéger les eaux superficielles et souterraines.

Les racines des arbres facilitent l'infiltration de l'eau dans le sol et la constitution d'un **stock d'eau disponible pour les plantes**, améliorant ainsi la production. Cette eau stockée facilite la **régulation des cours d'eau** en stockant durant les périodes de fortes pluies, les crues sont ainsi amoindries.

La diversité d'espèces végétales dans la haie élargit l'offre d'accueil pour les oiseaux et autres auxiliaires et augmente la ressource alimentaire (diversité de fruits, de graines...) dont le bétail profite aussi.

TÉMOIGNAGE

« Un exploitant a implanté une haie brise-vent avec principalement des essences à haut jet, projetant une ombre excessive sur la parcelle voisine. Le résultat est mitigé, une réflexion plus aboutie sur les essences à planter aurait donné un résultat plus optimisé. »

A noter, à l'inverse, que la haie à arbres de haut jet peut jouer un rôle important de limitation des transferts diffus agricoles (transfert de produits phytosanitaires, spores de champignons pathogènes...), ce à quoi contribuent peu les haies basses.



La bande enherbée accompagne souvent la haie. En bordure de la parcelle, elle limite le ruissellement et favorise l'infiltration de l'eau. Elle est encore plus précieuse en bord de cours d'eau !

EN PRATIQUE : L'INSTALLATION D'UNE BANDE ENHERBÉE

Elle doit respecter quelques règles pour garantir son rôle de zone tampon.

- Elle doit être **implantées de façon pérenne**. Des légumineuses en mélange avec d'autres espèces (graminées, éventuellement des plantes à fleurs) mais jamais pures.
- Choisir **des espèces autochtones** et non envahissantes. On peut réaliser un enherbement naturel à conditions de le maîtriser.
- **Une graminée pérenne** (fétuque élevée ou dactyle) sera complétée avec **une graminée à levée rapide** (ray-grass anglais) et éventuellement **une légumineuse annuelle** (trèfle de perse ou trèfle violet) qui fournira l'azote nécessaire.
- Toute intervention chimique est à proscrire, qu'on soit en bord de cours d'eau ou non, d'où l'importance de gérer les mauvaises herbes dès le semis.
- Tout apport d'engrais (organique ou minéral) est à proscrire, tout comme le labour. Pour l'entretenir : un ou deux broyages par an ou une fauche tardive, pas avant juillet, avec récolte possible.

IMPLANTER UNE NOUVELLE HAIE

Avant de créer une haie, il faut définir où va-t-on l'installer. Sa position dépend des fonctions qu'on veut lui attribuer.

Un chiffre

1,5 C'est la largeur en mètres en-dessous de laquelle la haie est peu fonctionnelle pour la biodiversité (abri et circulation de la faune, développement des auxiliaires, échanges génétiques parmi la flore, etc.)

Quel calendrier ?

- La plantation se réalisera généralement en automne (« A la Sainte Catherine, tout bois prend racine »), sachant que l'hiver est aussi favorable, jusqu'à fin février. Dans tous les cas, la plantation doit intervenir pendant le repos végétatif des arbres et arbustes.
- Préparer le sol trois à six mois avant la plantation.
- Ne jamais intervenir sur un sol détrempé et/ou gelé.

Préparation du sol

Lors de la préparation d'un terrain pour la plantation d'une haie, plusieurs interventions doivent être réalisées :

- un sous-solage afin d'éclater « la semelle » du sol pour permettre un meilleur développement racinaire des plants ;
- selon le précédent cultural, un apport de fumier décomposé à raison de 1 à 3 kg/m² ou un engrais organique commercial à raison de 200 à 500 g/m². L'incorporation superficielle de la fumure se fera à l'aide d'un instrument rotatif (rotovator).

L'implantation

- Les préconisations techniques : 2 ou 3 rangs en quinconce, un paillage au pieds des plants.
- Paillage du sol avec de la paille de céréales ou un broyat ligneux sur 15 à 20 cm d'épaisseur et sur une largeur de 1 m minimum. Cela favorise le développement intense des vers de terre qui rendront le sol plus meuble, cela fertilise le sol grâce à la dégradation de la paille et limite évaporation. Le film plastique est à proscrire !

LE MOT DU TECHNICIEN

« Pour reconstituer une haie, le plus simple et économique, tout en assurant une adaptation maximale aux conditions pédo-climatiques locales, c'est de prélever des plants dans une haies dense ou un bosquet à proximité ! »

RÉGLEMENTATION

la PAC considère qu'une haie occupe une surface « négligeable », donc non déductible de la surface agricole, jusqu'à 10 m de large.

© CENIA

LE MOT DU TECHNICIEN

« Attention au risque de développement d'espèces envahissantes ! Toute perturbation du sol peut potentiellement entraîner l'apparition de ces espèces. Dans ce cas, il faudra veiller à les éliminer par arrachage, voire à réimplanter un couvert capable de leur faire concurrence (bouturage de saule après arrachage de renouée du japon par exemple en bord de cours d'eau). »

LE CHOIX DES ESSENCES

- Exclusivement des essences autochtones bien adaptées au climat local et au sol qui donneront équilibre et bonne santé à la haie en respectant l'harmonie du paysage.
- Veiller à respecter toutes les strates de la haie : arbres de haut jet tous les 6 mètres environ, arbres moyens intercalés, arbustes avec une zone buissonnante naturelle (ronce, prunellier, aubépine, etc.) et une « banquette » herbeuse de part et d'autre de la haie.
- Privilégier les essences qui ont une fructification en automne et en hiver pour assurer la nourriture pour la faune sauvage en période climatique difficile.
- Garder des essences persistantes (troènes, buis, houx) dans la strate arbustive pour procurer un couvert hivernal.



© J. Grassin



L'ALTERNATIVE MALINE : LA HAIE SPONTANÉE

On laisse œuvrer la nature. Lente au départ puis plus rapide, elle est économique et surtout bien adaptée aux conditions du milieu et donc plus résistante aux aléas climatiques. Comment faire ?

- Un travail éventuel du sol évitera une trop grande compétition avec les espèces herbacées. Attention aux espèces invasives !
- Délimiter l'espace de la haie par des piquets voire une clôture (largeur 1,5 m minimum).
- Disposer au ras du sol des rameaux fructifiant d'arbres et d'arbustes autochtones et tout autre résidu de taille

de végétaux champêtres, en andain par enchevêtrement des branchages (largeur 150 cm et hauteur 60 à 80 cm).

- Les piquets de délimitation permettent aux oiseaux de se poser et d'apporter des graines d'essences locales contenues dans leurs déjections.
- La proximité d'arbres de haut jet facilitera la dissémination de graines dans l'espace réservé à la nouvelle haie.
- Ajouter des plants au bout de quelques années et surveiller l'apparition possible de mal-venues.
- La ronce s'installe et domine ? C'est normal. Elle fournit une protection pour les nouveaux semis et régressera quand d'autres essences prendront le dessus.

Quelles essences privilégier pour quel type de haie ?

Essences à privilégier	particularités	HAIE TAILLÉE	PETIT BRISE-VENT	GRAND BRISE-VENT	BORDS DE RUISSEAU
Schéma d'implantation type					
Troène commun (<i>Ligustrum vulgare</i>)	pH+, AE				
Noisetier (<i>Corylus avellana</i>)	F, B, AE, Aux				
Cornouiller sanguin (<i>Cornus sanguinea</i>)	pH+, Aux, AE, B				
Cornouiller mâle (<i>Cornus mas</i>)	pH-, Aux, AE				
Fusain d'Europe (<i>Euonymus europaeus</i>)	pH+, B, AE, Aux				
Eglantier (<i>Rosa canina</i>)	B				
Viorne lantane (<i>Viburnum lantana</i>)	S, B, AE, Aux				
Viorne obier (<i>Viburnum opulus</i>)	B, AE, Aux				
Aubépines (<i>Crataegus sp.</i>)	F, B				
Bourdaie (<i>Frangula alnus</i>)	pH-, F				
Houx (<i>Ilex aquifolium</i>)	pH-, B				
Groseiller (<i>Ribes sp.</i>)	B				
Lierre (<i>Hedera helix</i>)	F, B, Aux				
Ronce (<i>Rubus sp.</i>)	F, B				
Charme (<i>Carpinus betulus</i>)	Aux, AE				
Sorbier des oiseleurs (<i>Sorbus aucuparia</i>)	M, pH-, B				
Alisier blanc (<i>Sorbus aria</i>)	S, M, pH-, B				
Erable champêtre (<i>Acer campestre</i>)	F, AE, Aux				
Saule marsault (<i>Salix caprea</i>)	pH+, AE, F				
Sureau noir (<i>Sambucus nigra</i>)	pH-, B, Aux				
Sureau rouge (<i>Sambucus racemosa</i>)	pH-, B, Aux				
Prunellier (<i>Prunus spinosa</i>)	F, B				
Chêne pubescent (<i>Quercus pubescens</i>)	S, pH+				
Poirier sauvage (<i>Pyrus pyraster</i>)	S, F, AE, B				
Pommier sauvage (<i>Malus sylvestris</i>)	pH-, F, AE, B				
Prunier sauvage (<i>Prunus insititia</i>)	F, B				
Griottier (<i>Prunus cerasus</i>)	F, B				
Cerisier à grappes (<i>Prunus padus</i>)	F, B				
Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>)	M, pH-				
Aulne glutineux (<i>Alnus glutinosa</i>)	pH+, Aux, AE				
Chêne pédonculé (<i>Quercus robur</i>)	Aux				
Chêne rouvre (<i>Quercus petraea</i>)	pH-				
Frêne (<i>Fraxinus excelsior</i>)	M				
Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>)	M				
Saule blanc / Osier jaune (<i>Salix alba</i>)	AE				
Bouleau (<i>Betula alba</i>)	M, pH-				
Cerisier de Ste Lucie (<i>Prunus mahaleb</i>)	S, pH+				
Noyer (<i>Juglans regia</i>)	B, AE				
Merisier (<i>Prunus avium</i>)	pH-, B, Aux				
Tilleul à petites feuilles (<i>Tilia cordata</i>)	AE, Aux, F				



La belle huppe fasciée occupe fréquemment d'anciennes loges de pics, dans les haies vives ou les vergers.

- : les buissons
- : les arbustes
- : les arbres

B : baies, fruits, faune sauvage
 Aux : essence favorisant les auxiliaires des cultures pour le maraîchage, l'arboriculture et les grandes cultures : coccinelles, acariens prédateurs, chrysopes, syrphes, staphylins...
 AE : anti-érosion
 pH+ : adapté aux sols calcaires
 pH- : adapté aux sols acides
 F : floraison, intérêt pour les pollinisateurs
 M : essence adaptée à l'altitude
 S : résistante à la sécheresse

ENTREtenir LES HAIES ET BOISEMENTS EN BORD DE COURS D'EAU

Les préconisations d'entretien de haies sont généralisables à l'ensemble des éléments boisés de l'exploitation. Une haie fonctionnelle nécessite une simple vérification, la taille se limite au besoin de la contenir en largeur et/ou hauteur.

Pour contenir la végétation et exploiter le bois

L'épareuse est à proscrire, vectrice de maladie. On taillera les branches verticalement avec du matériel qui n'éclate pas les branches et fait des coupes nettes (tronçonneuse, lamier, sécateur hydraulique) et on passera le broyeur au sol de temps en temps. La fréquence se détermine en fonction de la dynamique de la végétation.

On peut prélever du bois de chauffage, gros ou petits, l'important est de laisser les souches et de ne pas créer de gros « trous » de végétation.

En bord de cours d'eau, même coupé, l'arbre continue à stabiliser la berge avec ses racines.

DES RÈGLES D'ÉLAGAGE :

- pas trop près du tronc et pas trop haut de façon à laisser l'étagement naturel de l'arbre;
- une coupe en biais, avec un outil tranchant (tronçonneuse, sécateur, taille-haie, lamier, sécateur hydraulique);
- des interventions à effectuer entre octobre et mars, sans brûlage à proximité de la haie.
- des arbres morts sur pied ou au sol qu'on conserve, en l'absence de mise en danger ou dérangement du passage des véhicules.

EN PRATIQUE : L'ENTRETIEN DE LA RIPISYLVE

La première chose à faire est de mettre les berges en défens. Les animaux n'y ayant plus accès, la végétation pourra reprendre le dessus. Généralement, la replantation n'est pas utile mais si cela est nécessaire, privilégiez des espèces autochtones bien sûr !

- Les essences à planter pour assurer la continuité de la ripisylve : l'aulne glutineux, les saules marsault, fragile, blanc, l'orme champêtre, le frêne élevé, et même le chêne pédonculé.
- Pas de dessouchage des arbres morts, ni de coupe systématique, sauf en cas de chute imminente et mise en danger. On veillera à ne pas faire tomber d'arbres dans le cours d'eau.
- Côté cours d'eau, pas d'entretien systématique. Maintien des embâcles stabilisés en berge ou sur le fond du lit et enlèvement de ceux non stabilisés, qui menacent un ouvrage en aval ou crée un affouillement de berge. Pas d'entretien du fond du lit du cours d'eau.
- Pour l'abreuvement, préférer donc des systèmes d'abreuvement déportés et adaptés : descente aménagée et stabilisée sur 2 ou 3 mètres de large en bord de cours d'eau, abreuvoir gravitaire, pompe à museau ou pompe solaire... à l'écart du cours d'eau, en zone saine et portante.

LE MOT DU TECHNICIEN

« Un éleveur proche de Montbrison, en partenariat avec le SYMiLAV, a clôturé près de 700 mètres de linéaire le long du Moingt pour éviter que les bêtes n'altèrent le cours d'eau et ses berges. Deux descentes aménagées ont été créées pour permettre ponctuellement l'abreuvement à la rivière. »

Un cours d'eau préservé ce sont des bandes enherbées et des rives forestières, mais aussi un accès à l'eau pour les troupeaux qui soit réfléchi afin d'éviter les souillures inutiles.

RÉGLEMENTATION

Attention, la réglementation spécifique aux cours d'eau s'applique pour tous travaux dans le lit d'une rivière ! En cas de doute sur des travaux ou des techniques à appliquer, se mettre en relation avec la DDT (service police de l'eau), l'Agence française de biodiversité ou le syndicat de rivière du secteur.

© CEMIA



La pompe à nez, un outil simple que certains hésitent encore à installer.



© J. Ganssem

TIRER PARTI DE LEURS RESSOURCES

Un chiffre

25

minimum et jusqu'à 60 MAP/heure (cf définition plus bas), c'est le rendement attendu d'un chantier bien organisé de coupe de bois d'une haie.

Votre haie est dégradée ou peu fonctionnelle ?

- Limitez le passage et les dégâts des animaux en clôturant.
- Comblez les trous ou espaces en régression afin de conserver une continuité. Recépez si nécessaire quelques arbres et arbustes pour densifier.
- Laissez se développer des essences ligneuses en hauteur (2 mètres minimum) ; la haie moins contrainte par la taille aura ainsi une meilleure fonctionnalité écologique et améliorera l'effet « brise-vent » et d'abri du troupeau.
- Laissez-la prendre une largeur de 1,5 mètres minimum afin de lui permettre de jouer complètement son rôle écologique avec un cœur de haie et une bordure.

LE MOT DU TECHNICIEN

« le coût de production moyen d'1 MAP est de 7 à 10 € en prestation de déchetage seule et passe de 12 à 22 € en intégrant le coût du travail (coupe et manutention), l'amortissement du matériel de l'agriculteur et du hangar de stockage et le coût de déchetage. »

le stère : volume de bûches de 1ml empilées dans 1 m³
le MAP : 1 m³ apparent plaquette (1 m³ rempli de plaquette)

1 m³ de bois plein = 1.5 stères = 2.5 MAP

1 MAP = 85 l de fioul = 0.25t de paille soit 15 branches de 10 cm de diamètre ou 4 branches de 20 cm de diamètre.

Les ressources fournies par la haie

RESSOURCES	VOLUME INDIVIDUEL DE PLAQUETTES (m ³) ET ROTATION
Élagage des branches sur 2 m de haut	En moyenne, 1 à 2 m ³ / arbre tous les 30 ans (chêne) ou tous les 20 ans (frêne)
Essences de bords de cours d'eau	Aulne : 2 à 3 m ³ / cépée de 20 ans Saule blanc : 0.4 m ³ / tige de 15 à 20 cm tous les 10 ans
Taille de l'arbre en têtards	Chêne : 3 m ³ tous les 30 ans Frêne : 3 m ³ tous les 20 ans Saule blanc : 3 m ³ tous les 15 ans
Arbustes en bosquet ou en taillis	Charme : 2 m ³ par cépée tous les 20 ans Prunier : 0.5 à 1 m ³ tous les 20 ans Érable champêtre : 0.4 à 0.8 m ³ tous les 20 ans Noisetier : 1 à 2 m ³ tous les 25 ans
1 km de haie en Limagne	40 MAP
100 m de haie de charme de 20 ans en Allier	75 MAP

Les coûts d'entretien

MATÉRIEL UTILISÉ	ÉPAREUSE	LAMIER À COUTEAUX	BARRE DE COUPE SÉCATEUR
Type de haie et diamètre max.	basse/arbustive 2 cm	arbustive/basse 3 cm	arborée 10 cm
Coût d'achat	2 à 7 000 € HT	6 à 9 000 € HT	6 à 8 000 € HT
Vitesse chantier	2 à 3 km/h	1 à 2.5 km/h	0.7 à 2 km/h
Coût/Km	126 à 144 €/km	141 à 168 €/km	141 à 168 €/km
Coût/ml/an	0.25€ HT /ml/an	0.12 € HT /ml/an	0.13€ HT /ml/an
Fréquence d'utilisation	1 à 2 ans en vert	2 à 3 ans toutes saisons	1 à 5 ans toutes saisons

Il est possible de broyer au sol les déchets de coupe ou de broyer localement les refus au pied de la haie à l'automne pour éviter l'avancée de la haie par rejets.

EN PRATIQUE : LA VALORISATION ÉCONOMIQUE

Valoriser la haies et les autres éléments boisés de l'exploitation permet de compenser les coûts d'entretien et de mieux assumer leur présence. Outre le bois d'œuvre et le débitage en bûches pour le chauffage, pensez :

- **aux plaquettes** pour la chaudière -> privilégier les copeaux de bonne qualité, sans petits branchages ;
- **à la sous-couche de litière** -> dans un contexte d'augmentation du prix de la paille et dans un objectif d'autonomie des exploitations, cet usage permet de valoriser les copeaux issus de petites branches ;
- **au paillage des plantations** -> valorise les copeaux issus de petites branches peu recommandées pour les chaudières.



REFERENCES UTILES

Des plaquettes pour valoriser le bois des agriculteurs, des atouts en énergie et/ou en litière

Mission haies Auvergne (URFA), ADUHME et Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme, 2014

L'Association française d'agroforesterie
<http://www.agroforesterie.fr>